

## GT10 : poursuite des discussions avec le ministère

Une nouvelle réunion du GT10 s'est tenue au ministère, jeudi 20 février. Elle était consacrée à la poursuite des discussions sur les missions des inspecteurs.

### Recentrage sur le pédagogique

Le SNPI a dit, à nouveau, sa satisfaction de voir la réorientation des missions vers des objectifs pédagogiques et didactiques centrés sur la réussite des élèves. Le constat largement exprimé par notre organisation syndicale d'un envahissement par des tâches administratives et bureaucratiques a été pris en compte. Le ministère semble avoir compris les conséquences de telles dérives et partage désormais la vision d'une nécessité de recentrer les missions sur l'évaluation et l'accompagnement des enseignants comme l'animation des équipes.

### Égale dignité des inspecteurs

Nous avons largement insisté lors de la dernière réunion, comme dans les éléments écrits transmis au cabinet depuis, sur la nécessité absolue de supprimer toute ambiguïté laissant croire à une hiérarchie entre les différents corps d'inspection. Les nouvelles formulations exprimées par le ministère témoignent de l'attention portée à notre demande. Les différences faites entre des inspecteurs agissant comme collaborateurs du recteur et d'autres agissant sous l'autorité du recteur ou du DASEN ont disparu au profit de formulations communes à tous les inspecteurs.

### Des instances collégiales

De notre point de vue, l'élément majeur des évolutions envisagées sur les missions réside dans la reconnaissance institutionnelle de collèges d'inspecteurs. Le SNPI a largement insisté sur l'importance de cette perspective et en a défendu l'intérêt pour l'amélioration du système éducatif. S'appuyant sur les dérives constatées dans certains départements et académies où les IEN sont considérés comme de simples exécutants de consignes, nous avons considéré que ces nouvelles instances collégiales étaient

de nature à donner aux inspecteurs leur place légitime dans l'élaboration des politiques académiques et dans la construction de leurs stratégies d'action.

### Nouvelle circulaire en vue

Tout cela ne pourra être garanti que par une nouvelle circulaire modifiant celle de mai 2009. Nous avons exprimé la nécessité que cette circulaire affirme que les inspecteurs organisent leur travail au sein de collèges académiques et départementaux. De même, dans la perspective que ces collèges soient représentés au sein des instances de direction académique, nous avons demandé que le rôle des doyens soit précisément défini et que leur nomination se fasse sur proposition des collèges.

Le cabinet semble avoir entendu nos expressions répétées sur les grandes disparités qui existaient entre les académies ou les départements en matière de « gouvernance ». Il semble avoir compris qu'une régulation était indispensable pour lutter contre une dégradation devenue intolérable dans certains territoires. Il a exprimé partager notre point de vue sur les améliorations qui pourraient être apportées par le fonctionnement collégial des inspecteurs comme par l'existence de travaux inter-collèges.

Un courrier sera rapidement adressé au ministère pour soutenir nos points de vue sur la question.

### Questions indicielles et indemnitaires

Le prochain GT10 sera consacré aux questions indemnitaires et indicielles. Le SNPI a déjà transmis au ministère l'ensemble de nos revendications (cf. lettre aux adhérents n°10 p.3). Les négociations sont reportées au mois d'avril, temps jugé nécessaire par le cabinet pour se caler avec le ministère de la Fonction publique. Évidemment, il est trop tôt pour augurer l'issue de ces discussions mais l'existence de discussions avec la FP présume d'enjeux réels.

Sans optimisme naïf, c'est avec la détermination d'obtenir des avancements réels que le SNPI s'engagera dans les discussions.

*Evelyne COLLIN, Paul DEVIN*